



Gaza : l'armée israélienne n'assistant pas les blessés palestiniens, le CICR demande d'urgence l'accès à ces derniers

Par [CICR](#)

Mondialisation.ca, 09 janvier 2009

[Comité international de la Croix-Rouge](#) 9
janvier 2009

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

Genève/Jérusalem/Tel-Aviv (CICR) - Dans l'après-midi du 7 janvier, quatre ambulances du Croissant-Rouge palestinien et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont réussi à obtenir pour la première fois l'accès à plusieurs maisons touchées par les bombardements israéliens dans le quartier de Zeitoun, à Gaza.

Le CICR avait demandé depuis le 3 janvier que les ambulances puissent accéder à ce quartier en toute sécurité, mais il n'a obtenu l'autorisation des Forces de défense israéliennes que l'après-midi du 7 janvier.

Dans une des maisons, l'équipe du CICR et du Croissant-Rouge palestinien a découvert quatre petits enfants à côté de leurs mères respectives, mortes. Ils étaient trop faibles pour se lever tout seuls. Un homme a également été trouvé en vie, trop faible pour se mettre debout. Au total, au moins 12 corps gisaient sur des matelas.

Dans une autre maison, l'équipe de secours du CICR et du Croissant-Rouge palestinien a découvert 15 survivants de l'attaque, dont plusieurs blessés. Dans une troisième maison, l'équipe a trouvé trois autres corps. Des soldats israéliens occupant un poste militaire à 80 mètres de cette maison ont ordonné à l'équipe de secours de quitter la zone, ce qu'elle a refusé de faire. Plusieurs autres postes des Forces de défense israéliennes se trouvaient à proximité, ainsi que deux tanks.

« Cet incident est choquant », a déclaré Pierre Wettach, chef de la délégation du CICR pour Israël et les territoires palestiniens occupés. « Les militaires israéliens devaient être au courant de la situation, mais ils n'ont pas porté secours aux blessés. Ils n'ont pas non plus fait en sorte que le CICR ou le Croissant-Rouge palestinien puissent leur venir en aide. »

De grands murs de terre construits par l'armée israélienne empêchaient les ambulances de pénétrer dans le quartier. Les enfants et les blessés ont donc dû être transportés vers celles-ci sur une charrette tirée par un âne. Au total, l'équipe de secours du CICR et du Croissant-Rouge palestinien a évacué 18 blessés et 12 autres personnes absolument épuisées. Deux dépouilles ont également été évacuées. L'équipe de secours ira chercher les dépouilles restantes jeudi.

Le CICR a été informé que davantage de blessés avaient trouvé refuge dans d'autres maisons détruites du quartier. Il demande à l'armée israélienne de lui permettre immédiatement, ainsi qu'aux ambulances du Croissant-Rouge palestinien, d'accéder en toute sécurité à ces maisons et de chercher d'autres blessés. Les autorités israéliennes n'ont toujours pas confirmé au CICR qu'elles lui autoriseraient l'accès.

Le CICR estime que dans le cas présent, l'armée israélienne n'a pas respecté son obligation de prendre en charge les blessés et de les évacuer, comme le prescrit le droit international humanitaire. Il juge inacceptable le retard avec lequel l'accès a été donné aux services de secours.

Le 4 janvier 2008

La source originale de cet article est [Comité international de la Croix-Rouge](#)
Copyright © [CICR](#), [Comité international de la Croix-Rouge](#), 2009

Articles Par : [CICR](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca